

Échelle Un | Incubateur

Livret d'accueil

2023-2024

Contacts

Meggie Neves
Chargée de mission
Meggie.neves
@paris-est.archi.fr
07 85 59 63 38

Nathalie Guerrois
Coordinatrice administrative
Nathalie.guerrois
@paris-est.archi.fr
01 60 95 84 31

Accès à l'École

L'École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est est située 12 avenue Blaise Pascal à Champs-sur-Marne.

Les actions de formation et les rencontres organisées se déroulent soit dans les locaux de l'École soit à l'extérieur, dans un lieu dont l'adresse est précisée dans le programme déposé dans un drive.

L'accès aux actions et rencontres est autorisé aux entrepreneurs inscrits administrativement aux dispositifs Échelle Un |Incubateur| et |formation continue|, sous réserve d'avoir envoyé par mail une attestation de responsabilité civile pour 2023-2024.

À noter qu'une pièce d'identité peut être demandée à l'accueil.

Échanges et contenus

Les échanges d'informations, les contenus et les supports des intervenants pour les entrepreneurs inscrits (ayant acquitté les frais d'inscription) au dispositif sont prévus sous plusieurs formes :

- par mail via le logiciel Taïga ;
- via un drive ;
- via un groupe WhatsApp.

Les échanges avec l'administration de l'école se font uniquement via mail et/ou via le portail Taïga. Les informations relatives à l'organisation des interventions et des rencontres sont envoyées par Nathalie Guerrois.

Drive

Un drive, créé et géré par l'École permettra aux entrepreneurs du dispositif de trouver des documents utiles, les supports donnés par les intervenants et le programme. Le drive sera opérationnel dès le lancement du programme d'Échelle Un.

WhatsApp

Un groupe WhatsApp sera créé permettant aux entrepreneurs de communiquer entre eux et avec les responsables du programme Échelle Un : Claire Minart et Meggie Neves. Ce moyen de communication ne sera pas utilisé par l'administration.

Actions de formation

Participation au dispositif

La participation de chaque équipe au dispositif est obligatoire. Si l'équipe est composée de plusieurs personnes, ses membres peuvent se répartir les moments de présence (tous participent ou séparément). Il conviendra d'informer Nathalie Guerois pour la gestion des attestations de présence.

Si une équipe manque les trois premiers événements (sans raison majeure), son inscription sera annulée et les coûts pédagogiques ne seront pas remboursés. Il en sera de même pour les absences répétées d'une équipe en particulier (plus d'un tiers des interventions manquées).

Dans certains cas, une participation sur deux ans peut être envisagée (handicap, contrainte professionnelle atypique, naissance d'un enfant...). Il convient de contacter Nathalie Guerois pour toute demande.

Évaluation de la formation

Après chaque action de formation, un lien vers un questionnaire d'évaluation de la séance sera transmis (formulaire d'évaluation numérique). Les informations collectées permettent d'améliorer les actions de formation d'une année à l'autre.

Attestation de la formation

À la fin du programme d'Échelle Un, une attestation de présence sera délivrée aux entrepreneurs en fonction de leur assiduité aux interventions et aux rencontres. Ces critères seront croisés avec l'évaluation des événements.

À noter : l'évaluation est individuelle, elle ne peut pas être faite au nom d'une agence. Les attestations peuvent être comptabilisées dans le cadre de la formation continue obligatoire des architectes (demandé par l'Ordre des architectes).

Partenaires

Le dispositif Échelle Un existe grâce à ses partenaires qui soutiennent l'École et proposent des avantages aux entrepreneurs.

Syndicat de l'Architecture

Chaque entreprise du dispositif peut bénéficier gratuitement de deux permanences de conseils de 1h30. L'accès à ces permanences se fait sur inscription préalable auprès de l'École d'architecture. Il est possible de bénéficier d'un nombre plus élevé de permanences en adhérant au Syndicat.

M2BPO

Un abonnement d'un an au service M2BPO est offert à chaque entreprise du dispositif Échelle Un (sans engagement). Pour bénéficier de cet abonnement, contactez Blaise Malta-Bey : bmb@m2bpo.com ou 03 66 72 81 79. Une session d'information est organisée chaque année sur l'outil, en même temps que la session de formation à la réponse aux appels d'offres.

Clovis

L'école a signé une convention permettant aux entrepreneurs de bénéficier d'un abonnement pour la dématérialisation du pilotage de leurs projets.

- un abonnement annuel de 30€/HT/mois/utilisateur au lieu de 50€HT
- la première année d'abonnement sans engagement, résiliable à tout moment et remboursable au prorata de l'abonnement non écoulé.
- de formations et de supports à l'intégration gratuits.

OOTI

L'école a signé une convention permettant aux entrepreneurs de bénéficier de licences gratuites pendant une année.

CSTB

L'école a signé une convention avec le CSTB qui leur permet de bénéficier de 30% sur le tarif d'abonnement de 12 mois à l'un de ses services ; Reef Intégral, Reef Premium ou bâti CCTP.

Ressources

Les entrepreneurs inscrits au dispositif Échelle Un |Incubateur| bénéficient d'un droit d'accès aux ressources de l'École.

Bibliothèque

Elle est ouverte toute l'année, du lundi au vendredi (consulter les horaires sur le site internet de l'École). Il est possible de consulter des ouvrages sur place.

Contact :

Estelle Dietrich

bibliotheque@paris-est.archi.fr

01 60 95 84 38

ArchiRès

Ce portail permet un accès à un catalogue de recherche documentaire commun aux bibliothèques des ENSA. www.archires.archi.fr

RIBA

Royal Institute British Architects base très intéressante pour la recherche d'articles de périodiques ou d'ouvrages en langue anglaise (300 périodiques).

www.architecture.com/contact-andvisit/riba-library

Building Types Online

Base de données de plus de 1000 projets avec plans téléchargeables. Consultation sur place. www.degruyter.com/view/db/bdt

Kheox

Service d'information en ligne qui rassemble les textes des bases réglementaires pour la construction. Consultation sur place ou à distance en demandant la création d'un compte par mail à la bibliothèque. www.kheox.fr/bt/accueil

Atelier maquette

Après consultation du responsable de l'atelier et sous réserve de ne pas gêner les étudiants au moment de leurs rendus, les entrepreneurs peuvent utiliser certaines machines de l'atelier. L'atelier maquette possède les ressources nécessaires pour permettre à chacun d'exprimer et de retranscrire son projet : un espace l'expérimentation, un pôle numérique, un pôle bois, un pôle métal. Il est équipé de perceuses, de machines portatives, lapidaires, de découpes laser, d'imprimantes 3D.

Contact :

Benjamin Giraudon

benjamin.giraudon@paris-est.archi.fr

01 60 95 84 52

Reprographie

Après consultation de la responsable de la reprographie et élaboration d'un devis, les entrepreneurs peuvent faire imprimer des documents. La reprographie est équipée d'un copieur Ricoh Pro C 100 Séries, d'un massicot d'ouverture 72 cm, d'une machine manuelle permettant de réaliser des reliures « dos carrés collés » et d'une plieuse.

Contact :

Géraldine Arends

geraldine.arends@paris-est.archi.fr

01 60 95 84 40

Communication

Nom de l'École

Les entrepreneurs s'engagent à respecter l'identité de l'établissement en nommant correctement l'École et le dispositif dans toutes leurs communications (site internet, réseaux, book, CV, etc), à savoir : pour l'École « École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est » en toutes lettres et pour le dispositif « Échelle Un » également en toutes lettres.

Actualités

Les entrepreneurs sont invités à adresser leurs actualités (conférence, prix, etc..) par mail ou par WhatsApp au service communication qui pourra en faire la promotion sur le site, les réseaux sociaux, dans la newsletter externe et/ou dans le groupe LinkedIn Échelle Un.

Contact :
Service communication
communication@paris-est.archi.fr
06 77 11 68 37

Égalités et diversités

Les entrepreneurs s'engagent à respecter le règlement intérieur et les règles de vie en cohérence avec la Charte pour l'égalité et contre les discriminations de l'établissement.

Toutes les ressources et actualités de l'Établissement sont accessibles et régulièrement actualisées sur le site internet de l'École www.paris-est.archi.fr